LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTISME

Les champions de l'U.F. au concours de l'Union des Sociétés sportives de Roubaix-Tourcoing

(Ph. J. de Rx)

L'arrivée victorieuse de Mamer dans la finale du 100 mètres.

De plus en plus il apparaît que l'athlétisme trouve droit de cité chez nos jeunes gens.

Tout est loin d'être parfait certes pour le moment nous n'enregistrons que de nombreuses bonnes volontés, mais il demeure non moins sûr qu'avec le travail, l'entraînement sous la direction de moniteurs qualifiés, il nous sera permis de noter bientôt les progrès réalisés.

La bonne volonté, l'ardeur, ne suffisent pas et cela fut hier amplement

(Ph. J. de Rx)

Decruyenaere, de la Saint-Michel de Tourcoing, vainqueur du saut en hauteur

démontré sur la piste et terrain du stade du boulevard des Couteaux. Les performances enregistrées furent, dans l'ensemble, assez quelconques mais cependant ce fut une nouvelle occasion pour la Saint-Michel de Tourcoing de glaner de nouveaux succès. Ses athlètes prirent de nombreuses premières places sans avoir trop à s'employer tant dans les courses que dans les concours.

M. l'abbé Decoopman, aumônier de l'Union de Flandre, présida cette réunion. On notait également la présence de M. Crommelinck, président de l'U. S. R.

Le programme soigneusement établi par M. Désiré Delaval se déroula très normalement sous sa direction. Il fut aidé dans sa tâche par MM. Pesaé de la Vaillante d'Hem; Totain de la Vaillante d'Hem; Thieffry du C.A. Les Jeunes; Decruynaere de la St-Michel de Tourcoing et Rose.

Près de deux cents engagés représentant quatorze sociétés se disputèrent la suprématie.

Sitôt la réunion les prix furent remis aux vainqueurs des diverses épreuves par M. Désiré Delaval qui, après les félicitations d'usage les engagea à persévérer de manière à parfaire leur condition tout en suivant les directives données par le Commissariat à l'E. F. et aux sports.

Voici les résultats :

MINIMES

60 mètres. — 1er Lepers (St-Michel Tg), 7" 2/5; 2. Jouniaux (St-Michel Tg); 3. Dujardin (St-Michel Tg); 4. Dubar (St-Michel Tg).

350 mètres. — 1er Lepers (St-Michel Tg); 2. Jouniaux (St-Michel Tg); 3. Ribaucourt (St-Michel Tg).

600 mètres. — 1er Lepers (St-Michel Tg); 2. Ribeaucourt (St-Michel Tg); 3. Willaumez (C.A. Les Jeunes).

Hauteur. — 1er Delaval (St-Clément Wasquehal), 1 m. 35; 2. Duhart (St-Michel Tg); 3. Delanghe (La Française); 4. David (La Française).

Longueur. — 1er Jouniaux (Saint-Michel Tg), 4 m. 80; 2. Willaumez (C.A. Les Jeunes); 3. Steenkiste (C.A. Les Jeunes).

JUNIORS

80 mètres. — 1er Steenkiste (C. A. Les Jeunes); 2. Biesbrouck (Saint-Michel Tg).

300 mètres. — 1er Sabbe (St-Michel Tg); 2. Vancorsella (St-Michel Tg); 3. Steenkiste (C.A. Les Jeunes Rx).

1.000 mètres. — 1er Biesbrouck (St-Michel Tg); 2. Voicke (C.A. Les Jeunes).

Relais 4×80 mètres. — 1er St-Michel Tourcoing; 2. C.A. Les Jeunes Rx.

Poids. — 1er Vancorsella (St-Michel Tg); 2. J. Mine (Linselles); 3. Delforsse (Jeanne-d'Arc Rx).

Saut en hauteur. — 1er Vancorsella (St-Michel Tg), 1 m. 58; 2. Biesbrouck (St-Michel Tg); 3. Pollet (Linselles); 4. Chambron (Linselles).

Saut en longueur. — 1er Steenkiste (C.A. Les Jeunes); 2. Sabbe (Saint-Maurice).

SENIORS

100 mètres. — 1er Mamer (St-Michel Tg); 2. Desreux; 3. Liétaer.

400 mètres. — 1er Dehoutre (Saint-

(Ph. J. de Rx)

Deharte, de la Saint-Michel de Tourcoing, champion du saut en longueur.

Michel Tg); 2. Desreux (C. A. Les Jeunes).

1.500 mètres. — 1er Dutilleul (Saint-Michel Tg); 2. Vallens; 3. Chatillez (St-Maurice).

Relais 4×100 mètres. — 1er Saint-Michel Tourcoing; 2. C.A. Les Jeunes Roubaix.

Poids. — 1er Decruynaere (St-Michel Tourcoing); 2. Philippe (Saint-Michel Tourcoing).

Disque. — 1er Desmazière (St-Maurice); 2. Decruynaere (St-Michel).

Longueur. — 1er Deharte (Saint-Michel Tg), 5 m. 50; 2. Desmazière (St-Maurice).

Hauteur. — 1er Decruynaere (St-Michel Tg); 2. Deharte (St-Michel Tourcoing).

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le championnat du Nord

PREMIÈRE DIVISION

L'U.S. Tourcoing bat l'Excelsior Roubaix-Tourcoing par 2 buts à 1

Le club roubaisien s'est vu dans la nécessité de remanier complètement son équipe pour disputer cette dernière rencontre du championnat. Certes, de nombreux hommes portant les couleurs vert et noir n'étaient nullement qualifiés pour jouer ce match, mais le résultat officiel offrait si peu d'intérêt... La saison est maintenant terminée pour les deux clubs et c'est là le principal.

La formation de l'Excelsior avait belle allure sur le papier. Elle l'eut aussi sur le terrain, mais, une fois de plus, ses avants, excellents manieurs de balles, ne surent pas réaliser. Les arrières furent hier le point faible de l'équipe. Accrocheurs, ils usèrent un peu trop de leurs qualités athlétiques.

Cependant, grâce à son demi-centre Dubois, l'équipe composée pour la circonstance de dix Wattrelosiens et d'un Lillois) s'imposa en première mi-temps. Tourcoing fut alors acculé dans ses buts mais, cependant, il resta toujours dangereux grâce à ses ailiers souvent lancés par deux inters actifs.

Bien que dominant, l'Excelsior ne put obtenir qu'un seul but (20me minute), but assez heureux, d'ailleurs, marqué par Debacker à la suite d'un coup franc accordé contre Maes. Une des réactions tourquennoises permit à Deffroyennes, mis en possession de la balle par Vilette, de fuer le long de la touche et, après s'être approché du but, de battre Pottier, laissé par trop à lui-même.

En seconde mi-temps, les maladresses furent plus nombreuses encore qu'en première. Les Roubaisiens gâchèrent de nombreuses occasions d'aggraver la marque, leurs petites passes étant généralement interceptées par les défenseurs avisés et décidés que sont Her et Wyseur.

A la 25me minute, un long centre de Bourgois sur Deffroyennes permit à ce dernier de lancer Desmet qui, de très près, battit Pottier.

Les équipes étaient ainsi formées :

Excelsior R. T.: Pottier; Froment, Koudèle; Verrue, Dubois, Pollez; Willems, Vanhecke, Renard, Debacker et Fliez.

U. S. Tourcoing : Maes; Her, Wyseur; Stélandre, Hostyn, Vilette; Deffroyennes, Wulfaert, Desmedt, Liard et Bourgois.

EN BELGIQUE

Le White Star et le Liersche, vainqueurs de Malines et du Beerschot, joueront la finale

Les résultats

F. C. Malinois — White Star 1—3
Beerschot - Liersche ..... 1—2
après prolongation.

TENNIS

DESTREMEAU A BATTU COCHET en finale du tournoi de la zone occupée

Paris, 30 juin. — Au stade Roland-Garros, ont eu lieu les finales du tournoi de la zone occupée.

Le simple messieurs a été gagné par Destremeau, qui battit Cochet par 8—6, 6—2.

En double messieurs Boussus-Destremeau battirent Marcel Bernard-Féret par 6—1, 6—2.

En double mixte: Mme Barin-Gentien battirent Mlle Panetier-Deserre, par 7—1, 6—8, 8—2.

En double dames, Mmes Grenabel-Guere battirent Mmes Morel-Denis-Barin, par 6—2, 6—2.

NATATION

Le championnat du Nord de water-polo

Dimanche, à Tourcoing, pour le premier match de championnat du Nord de water-polo, l'équipe seconde des E.N.T. a battu nettement l'équipe première du Swimming-Club de Roubaix par 10 buts à 0.

A FIVES

BOXE

REVAUD A BATTU ONGENAET AUX POINTS

Wartelle est champion du Nord des poids coqs

Il y avait une belle assistance dimanche après-midi, salle des fêtes de la rue de Lannoy, pour la réunion de quinzaine du Boxing-club lillois.

Voici les résultats :

AMATEURS

En trois rounds de trois minutes

Gorden (53 kilos, B.C.L.) bat Briset (53 kilos, Fourmies), aux points.

Dias (69 kilos, Fourmies) bat Bukoski (70 kilos, Waziers), aux points.

Chebaut (67 kilos, Fourmies) bat Dutkoviack (68 kilos 300, Waziers), aux points.

En trois rounds de deux minutes

Boyer (60 kilos, B.C.L.) bat Blondeau (60 kilos, Tourcoing).

Cliquennois (64 kilos, Annœullin) bat Vanstenkiste (63 kilos, Tourcoing) aux points.

Mouray (56 kilos, B.C.N.) bat Dehoucq (57 kilos, Linselles) par knockout au 2me round.

PROFESSIONNELS

En huit rounds de trois minutes

Vandendriesche (57 kilos, B.C.L.) et André Cornut (54 kilos 200, Hautmont), font match nul.

En dix rounds de trois minutes Pour le titre de champion du Nord des poids coqs

Wartelle (51 kilos 600, U.S. Abbaye) bat Young David (53 kilos 150, B.C. Lillois) aux points.

Match équilibré au cours duquel les deux adversaires font preuve d'une belle activité. Pendant tout le combat, David cherche à écœurer Wartelle en le travaillant au foie. Wartelle résiste parfaitement et place plusieurs séries de crochets et uppercuts qui arrivent à destination. A partir de la 7me reprise, Wartelle prend l'offensive et marque des points. Il continue ainsi jusqu'au terme des opérations et c'est en raison de ces attaques répétées qu'il enlève la décision.

En dix rounds de trois minutes

Henri Revaud (64 kilos, Paris) bat Ongenaet (65 kilos 700, B.C. Lille), aux points.

M. Gremaux arbitre ce grand combat. Les deux hommes se battent avec violence. Dans le corps-à-corps Revaud se montre très adroit, mais Ongenaet s'affirme le plus puissant et ses coups sapent peu à peu la vitalité du Parisien. Celui-ci a quelques bonnes réactions qui ne ralentissent toutefois pas l'ardeur d'Ongenaet, lequel conserve l'initiative des attaques. Il en est ainsi dans les reprises suivantes où Revaud affirme un très grand métier du ring. Mais au dernier round les deux hommes donnent à fond et terminent en pleine action.

La victoire est accordée à Revaud. C'est une très grosse surprise, car Ongenaet avait été le meilleur, de loin, sur l'ensemble de la distance.

Le public siffle. Reconnaissons qu'il n'a pas tout à fait tort.

CYCLISME

Sur les routes et les pistes

Le circuit de la Flandre occidentale, dernière épreuve de la série des cinq circuits provinciaux, fut gagné au sprint par Moerenhout devant A. Janssens, Decin, Hermie, Desmaele, Van de Wèghe, Deble, M. Van Herzèle, Valkenborgs, qui couvrirent les 205 kms en 5 h. 36'28".

Moerenhout l'emporte aussi au classement général devant A. Janssens, Desmaele, Valkenborgs, Deble, van de Wèghe, Ockers, etc.

• • •

Hubert Deltour a remporté, au sprint, le Grand Prix de Liége-Basto gne-Liége, devant Putzeys, Staren, Gilles (100 kms en 2 h. 31').

• • •

A Borgerhout, le Grand Prix des frères Bruneel, constitué par un circuit à couvrir treize fois, a vu la victoire de Van Overloop, qui lui résiste au dernier assaut de Ach. Buysse, lequel termina à une longueur. Le classement est le suivant : 1. Van Overloop, les 125 kms en 3 h. 25'2" ; 2. A. Buysse ; 3. Van Espenhout ; 4. E Jacobs ; 5. Vandenbosche ; 6. Blendeman ; 7. R. Thys ; 8. L. Janssens ; 9. Brackevelt ; 10. Buschops.

• • •

Au vélodrome de Saint-Nicolas-Waes, le Campinois Kaers a battu Cools en un match omnium de quatre manches. Kaers remporta les épreuves de vitesse, de poursuite, et contre la montre départ lancé, Cools ayant l'avantage contre la montre départ arrêté. Dans cette même réunion, Scommers - Vanden Broeck remportèrent une américaine de 70 kms devant Kaers-A. Bruyneel-Billiet-Danneels.

• • •

Le championnat de France de la zone non occupée, disputé aux environs d'Alès, a vu la victoire de René Vietto, qui couvrit les 225 kms en 5 h. 41'16", précédant Gianello de dix longueurs ; 3. Pernac, en 5 h. 44'6" ; 4. Cogan ; 5. Benoit Faure, en 5 h. 46" ; 6 Galateau ; 7. Giorgetti, en 5 h. 49" ; 8. Antoine.

• • •

A Paris, le championnat des porteurs de journaux a été remporté par Ribert devant Prespat et Drouot.

• • •

Au vélodrome municipal de Paris, l'omnium professionnel a été remporté par Breuakin devant Chaillot, Part, Roux. Non classé : Gérardin.

La finale du premier pas sur piste a vu la victoire de Jacoponelli devant Serres.

Petites nouvelles

Athlétisme

Au cours des critériums du Centre, disputés sur le terrain du Racing C.B., au Vivier d'Oie, l'Union Saint-Gilloise a remporté vingt-deux épreuves tandis que le Racing C.B. s'adjugeait dix-sept victoires.

Tennis

A Bruxelles, l'équipe anversoise a battu celle de Bruxelles par 3 victoires à 0. Voici les résultats :

Anvers-Bruxelles. — Nayaert (A.) b. Lacroix (B.), 6-3, 1-6, 8-6. — Vanden Eynde (A.) b. Delire (B.), 6-1, 6-3. — Geelhand-Vanden Eynde (A.) b. Lacroix-de Borman (B.), 7-5, 3-6, 11-9.

Hors classement. — Mme de Bary-Geelhand (A.) b. Mlle de Borman-J. Morau (B.), 9-7, 6-1. — Ph. Washer (B.) b. Fr. Saeys (A.), 6-2, 6-2.

Boxe

A la salle des « Variétés », à Charderol, Deridder a battu Crion, tandis que Dewinter prenait l'avantage sur Claessens.

Water-polo

A Gand, le Cercle de Natation de Bruxelles a battu le Gand Z.V. par 5 buts à 1 (à la mi-temps, 1 à 1).

A Verviers, le Brussels S.C. a battu Verviers-Natation par 6 buts à 3.

Natation

Anni Kappel a remporté, à Bonn, le 200 mètres brasse en 3'2", devant Waelberg, 3'6". Alice Styl remporta le 100 mètres nage libre en 1'11" 3/10 et le 100 mètres dos en 1'30".

JEU DE BALLE

HERSEAUX. — Au ballodrome du Petit-Audenarde, l'Amicale d'Herseaux a battu la Jeunesse d'Hérinnes par 13 jeux à 11. (Balles outre: Herseaux 4, Hérinnes 2).

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Gde-Rue

A PARIS

LE SERMENT DU SPORTIF a été prêté devant des milliers de spectateurs

Paris, 30 juin. — M. Jean Borotra a pris l'initiative d'une grande manifestation symbolique dimanche après-midi au parc des Princes. Des milliers d'écoliers et de spectateurs y ont assisté. Des drapeaux flottaient partout. Un défilé de deux mille athlètes ouvrit la cérémonie, qui eut lieu en présence de M. Jean Borotra et de M. de Brinon, ambassadeur de France. C'était la première fois en France que des délégations de tous les sports défilaient ensemble. Les monitrices, les moniteurs, la Fédération gymnique et sportive des patronages de France, la Fédération française d'athlétisme, le sport équestre, le cyclisme, composaient cet imposant défilé.

Le jeune Aubret, champion de Paris des 100 et 200 m. eut l'honneur de prêter le serment suivant : « Je promets sur l'honneur de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté pour devenir meilleur et mieux servir la patrie ».

Puis M. Jean Borotra prononça une allocution au cours de laquelle il dit notamment :

« Vous travaillerez désormais, sur le stade et dans la vie. Pour se préparer aux luttes de demain, les athlètes envisageront avec courage et franchise les compétitions, dans le véritable esprit sportif qui doit être désormais le leur ».

La réunion du parc des Princes se termina sur des démonstrations par les différents groupes d'athlètes rassemblés sur le terrain.

LUTTE

LA RÉUNION au profit des prisonniers à Wattrelos

Cette « première » de lutte fut suivie par un nombreux public en la salle Deltour. Ce sport a-t-il fait de nombreux adeptes en cette ville ? C'est fort possible, car si les spectateurs suivirent avec intérêt et goûtèrent particulièrement l'exhibition de lutte libre entre Teulet et Devlaeminck, puis le combat de catch opposant le même Teulet, professeur au L.C.P.R., au Lillois Deschins, il vibra de façon intense lors d'une poule à trois en catch. Poteau en fut le vainqueur très normal, mais il ne parvint cependant pas à prendre un avantage décisif sur Duquesnoy, excellent surtout à la bagarre, et qui usa et abusa de manchettes. Degaendt fut même groggy mais, courageusement, il revint au combat et obtint finalement le match nul.

Ce même Degaendt, affrontant Teulet en gréco et en libre, lui opposa une très belle résistance. Dans ces deux matches, l'élève apparut bien près de son professeur et il semble que très prochainement le jeune Degaendt doive compter parmi les meilleurs « produits » du L.C.P.R.

Organisée au profit des prisonniers wattrelosiens, cette manifestation fut présidée par MM. Dornier et Devlaeminck, conseillers municipaux, et par M. P. Debeurme, président du Comité d'entr'aide.

Voici les résultats :

Gréco-Romaine. — Devlaeminck bat Horent par tombé en 3' 12". — Castelain bat Liart par tombé en 3' 30". — Teulet bat Degaendt par tombé en 9' 32". — P. Maertens bat Desqueaux par tombé en 1' 10".

Libre. — Devlaeminck bat Horent par tombé en 2' 7". — Castelain bat Liart par tombé. — Devlaeminck bat Waltat par tombé en 9' 35". — Teulet bat Degaendt par tombé en 4' 32". — Maertens bat Horent par tombé en 2' 7".

Catch as catch can. — Teulet (L.C.P.R.) et Deschino (Lille) font match nul.

Poule de trois (manche 10'). — Poteau bat Degaendt par tombé en 8'. — Poteau et Duquesnoy font match nul. — Duquesnoy et Degaendt font match nul.

Nous rappelons que les abréviations ne sont acceptées dans les annonces que sous l'entière responsabilité des clients.

ESCRIME

Le championnat d'épée 1re série est enlevé par Choinet, de Lille

(Ph. J. de Rx)

Un assaut entre MM. Bernard et Prichart.

Le championnat d'épée de première série s'est déroulé dimanche en la salle de l'académie d'armes de Lille, 4, rue Nationale, devant une assistance nombreuse.

Commencé à 9 h. 30, il se termina, après barrage pour la place de second, environ 13 h. C'est dire que l'épreuve se disputa de bout en bout et donna lieu à des luttes extrêmement chaudes. Le classement final s'établit comme suit :

1. Choinet, de Lille, 4 victoires ; 2. Godin, d'Arras, 3 victoires ; 3. Jacques Landouzy, de Lille, 3 victoires ; 4. Pichard, de Soissons, 3 victoires ; 5. Guillon, d'Arras, 3 victoires ; 6. Bernard, de Cambrai, 3 victoires ; 7. Defevoye, de Lille, 2 victoires.

Cinq tireurs, comme on le voit, ont dû faire un match de barrage pour la place de second. Après une lutte sévère, la seconde place est revenue à Godin, d'Arras, élève des maîtres Lennesse et Lapauw. Cet escrimeur bien connu sut surpasser pour obtenir cette seconde place. Le vainqueur Choinet avait nettement surclassé ses adversaires et enlevé facilement la première place.

Choinet a 39 ans, c'est un élève de la salle Guillermin. Magnifique de forme malgré son âge, il a fourni une sortie excellente et surclassa ses adversaires.

Godin, l'escrimeur bien connu de tous les championnats, a fort bien tiré; c'est un épéiste de premier ordre, excellent élève de MM. Lennesse et Lapauw.

Il ne faut pas oublier dans les honneurs de cette journée, le jeune Jacques Landouzy, benjamin des tireurs présents, qui enleva la troisième place de brillante façon. Elève de M. Herpin, Jacques Landouzy a débuté très jeune ; il est entraîné actuellement à l'A.A.F. par MM. Herpin et Lesieux. C'est un jeune escrimeur d'avenir.

En résumé, le championnat d'épée de première série a connu un très gros succès et fut très suivi. On peut conclure que l'escrime nordiste est actuellement en bonnes mains et qu'elle peut connaître des jours excellents.

Comme nous le disait M. Autier à la fin de l'épreuve, tous les espoirs sont permis au Nord, qui est l'avant-garde de l'escrime nationale et qui compte déjà un effectif considérable.

HIPPISME

LES COURSES

Dimanche, à Longchamps

Voici les résultats des épreuves courues dimanche :

Prix d'Armenonville: 1. Blanchelande, G. 72.50, P. 25.50; 2. Milchatte, 44.50; 3. Char Mahal, 40.00.

Prix d'Ispahan: 1. Panipat, G. 11.00, P. 6.50; 2 Novalase, 9.50; 3. Thread, 12.00.

Prix Castries: 1 Eba, G. 25.0, P. P. 12.00; 2. Galaba, 33.50; 3. Rosette, 62.00.

Grand Prix de Paris: 1. Le Pacha, G. 7.00, P. 6.00; 2. Nepenthe, 13.00. — Pari jumelé: 19.50.

Prix du Duc d'Aoste: 1. Majano, G. 8.00, P. 6.50; 2. Blue Moon, 9.50. — Jumelé: 25.50.

Prix de l'Eté: 1. Veritas, G. 60.00, P. 23.00; 2. Pretty Girl, 23.50; 3 Dilemme II

Dimanche, à Boitsfort

Prix de Braine (10.000 fr., 1.500 m.): 1. Ichiban (J. De Leener); 2. Laviano (Ch Degreef); 3. Pierroz (J. Pollett). — Mutuel: 21.50, 8.50, 6.50. — Jumelé gagnant: 29.00. — Jumelé placé: 15.00, 20.00, 15.00.

Prix de Saintes (15.000 fr., 1.200 m.): 1. Louveteau (H. Denaigre); 2. Nandrin (J. Pallassa); 3. Karamont (G. Boelle). — Mutuel: 100, 7.00, 6.00, 7.00. — Jumelé gagnant: Louveteau, Karamont, 43.00; Louveteau-Nandrin, 23.00. — Jumelé placé: 32.00, 20.00, 39.00.

Prix d'Ath (12.000 fr., 2.400 m.): 1. Méudon (J. Haest); 2. Montekisko (H. Denaigre); 3. Boutanne (Vanderoost). — Mutuel: 7.50, 5.50, 6.00. — Jumelé: 25.00.

Prix Saint-Michel (50.000 fr., 3.200 mètres): 1. Béguin (H. Denaigre); 2. Bouton de Rose (J. Hoogaert); 3. Rose des Bois (C. Morjau). — Mutuel: 10.00, 6.50, 6.50. — Jumelé gagnant: 18.00. — Jumelé placé: 13.00, 46.00, 29.00.

Prix de Leuze (15.000 fr., 2.200 m.): 1. Kellyêtre (A. Tricot); 2. Chevalier à la Rose (J. Hoogaert); 3. Juweeltje (F. Delbrassine). — Mutuel: 21.50, 9.00, 12.50, 22.50.

Prix de Leuze (2e série, 10.000 fr., 2.200 m.): 1. Little Rose (C. Morjau); 2. Fleur de Lys (J. Houtevelde); 3. Grey Sie (G. Decroix). — Mutuel: 41.00, 15.00, 21.00, 32.00.

Le « Double » Kellyêtre sur Little Rose est de 257 fr. 50 par unité de cinq francs.

Les grandes régates de Courtrai

Une foule nombreuse se pressait hier quai de l'Abbaye et aux environs où se déroulèrent les régates de la Lys. On notait la participation des meilleurs clubs du pays, E. A. Claes, 5me aux Jeux Olympiques de Waekholm; Van Heyghen, champion de Belgique; les frères Massy, de Courtrai, champions de Belgique et vainqueurs du parcours de Bruxelles 1941; Deneumoulin, champion de Belgique; Mad. Van Huffelen, gagnante du parcours de Bâle, etc., etc.

Toutes les courses furent âprement disputées.

En voici les résultats :

Série internationale, 1.000 m., vitesse (1 place) : 1. Massy Joseph (K.Y.C. Courtrai); 2. Van Heyghen (C.C.C. Anvers); 3. Vandenberghe K. (id); 4. Vandenberghe R. (id.); 5. Deneumoulin Jules (C. Liége).

Série internationale, vitesse (1 place). — 1. Deneumoulin J. (Liége); 2. Claeys (Anvers); 3. Debouvrie (Courtrai).

Course handicap, parcours de Courtrai (3 kms). — 1. Dufromont, Vanneste, Bogaert O. et Bogaert J. (Yacht et Kanoclub Courtrai), 4 pl.; 2. Gillart frères (Courtrai); 3. Vandenheede R. (Courtrai); 4. Drèze Edouard (Courtrai); 5. Verstuyft (B.K.C.); 6. Van De Moere-Lefèvre (Gand); 7. Vandewiet-Meysmans (Malines); 8. Adriensen-Matteeh (Bruxelles); 9. Vandevoorden-Melaerts (Liége); 10. Colpaert-Heukens (Gand).

1.000 mètres vitesse (2 places). — 1. Mlle Maes-Depres Joseph (Courtrai); 2. Mad. Van Huffelen-Van Heyghen (C. C.C.); 3. Mad. Mellaerts-Pagnoulle A. (B.K.C.); 4. Mlle Faisant Dora-Deneumoulin (C.C.C.W.).

1.000 mètres vitesse (2 places) — 1. Massy frères (Courtrai); 2. Vandenberghe - Vandenberghe (C.C.C.M.); 3. Debouvrie-Drèze (Courtrai); 4. Van Heyghen-Claes (C.C.C.).

LISTE DES COMPTES TRENTENAIRES DE LA

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

ANNÉES 1910-1940 — 1911-1941

61.711	161	Spriet Paul, Wattrelos, 15 septembre 1872	662.18
63.019	284	Béghin Rosa, Touffiers, 8 février 1882	855.75
67.676	733	Verriest Armand, Croix, 4 avril 1890	299.10
72.280	1241	Béghin Palmyre, Touffiers, 7 décembre 1893	315.80
75.150	1569	Geluck Malvina, Roubaix, avril 1843	380.68
78.882	2032	Lenfant Rémy, Hem, 29 avril 1879	284.00
88.241	3540	Lefebvre Clémence, Touffiers, 5 juin 1881	517.83
97.390	5630	Claude Hubert, Estaimpuis, 16 septembre 1896	562.53
117.395	11890	Durieux Maria, Somain, 24 avril 1863	458.09
126.052	15227	Berton Frédéric, Hulst (Belg.), 24 décembre 1830	2.938.19
126.633	15480	Lernoud Armand, Roubaix, 13 décembre 1859	396.78
128.153	15963	Couque Clémence, Dottignies (Belg.), 1847	467.13
		TOTAL	8.137.15

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

COMPTES ABANDONNÉS

Le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne informe les intéressés que les dépôts ci-dessous énoncés seront atteints par la prescription trentenaire le 1er janvier 1942.

En conséquence, les ayants-droit sont invités à se présenter à la Caisse d'Epargne avant le 1er Janvier 1942 afin de prévenir ladite prescription.

25.782		Debiaere Camille, célibataire, né à Roncq le 28 oct. 1876	376.45
48.658		Robbe Pharaïlde, veuve Coussement Frédéric, né à Wervelghem, le 1er juin 1852	301.94
59.506		Syndicat des Maçons de Tourcoing, siège rue du Chêne-Houpline, 102, chez M. Delcourt	963.34
69.107		Bersez Marcel, célibataire, né à Tourcoing, le 1er sept. 1906	857.47
74.341		Leclercq Jeanne, célibataire, née à Roubaix, le 5 janvier 1893	432.13
79.217		Delessaile Jeanne-Marie, célibataire, née à Halluin	343.86
80.226		Acquette Louise, veuve Bauduin Ildevert, née à Halluin, le 21 septembre 1841	624.02
		TOTAL : 7 comptes de 250 francs et au-dessus pour	3.919.21
		A ajouter : 297 comptes au-dessous de 50 francs exemptés de la publication, pour	9.352.35
		ENSEMBLE 304 comptes pour	13.271.56

PUBLICATIONS LÉGALES

S. A. F. R.

Laiterie des Fermiers Réunis
Société anonyme
au capital de 95.000.000 de francs.
Siège à Paris :
44, rue Louis-Blanc.
Succursale à Roubaix :
12, rue de Turin.

Il résulte :

1° Tant d'une délibération en date du vingt-sept décembre mil neuf cent quarante, prise en conformité de la loi du 16 novembre 1940 sur les sociétés anonymes, par le Conseil d'administration de la Société dénommée « S. A. F. R. (LAITERIE DES FERMIERS RÉUNIS) », société anonyme au capital de quatre-vingt-quinze millions de francs, dont le siège est à Paris, rue Louis-Blanc, N° 44 ;

De laquelle délibération une copie a été déposée au rang des minutes de Me DE RIDDER, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui le premier février mil neuf cent quarante et un;

2° Que d'une délibération en date du vingt-neuf mai mil neuf cent quarante et un de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la dite société ;

De laquelle délibération une copie a été déposée au rang des minutes de Me DE RIDDER, notaire à Paris, suivant acte reçu par lui le neuf juin mil neuf cent quarante et un ;

Que pour se conformer aux dispositions impératives de la loi précitée et pour mettre les statuts en harmonie avec les lois en vigueur,

Il a été apporté diverses modifications aux articles 8, 13, 21, 22, 25, 27, 29, 31, 44, 45 et 52 de ses statuts.

Et que ces modifications portent notamment sur les points suivants :

A l'article 8 (troisième et quatrième alinéas) sur l'exercice du droit de préférence des actionnaires aux augmentations de capital.

A l'article 13, sur les formalités de transfert.

Sur l'article 21 en fin duquel est ajouté l'alinéa suivant :

« Le Président peut toujours être désigné pour une durée supérieure à un an, sans que cette durée puisse excéder celle de son mandat. »

Sur l'article 22, au premier alinéa duquel les mots « de trois de ses membres » sont remplacés par les mots « d'un tiers au moins de ses membres ».

Sur l'article 25, lequel est supprimé et remplacé par une rédaction nouvelle qui concerne la direction de la société et les fonctions du Président d'administration et du directeur général, et les facultés de délégation par le Conseil d'administration.

A l'article 27, sur la responsabilité des administrateurs.

A l'article 29, sur les fonctions de commissaires aux comptes.

Sur l'article 31, dont notamment, les deuxième et troisième alinéas sont abrogés et remplacés comme suit:

« Seize jours au moins avant la réunion pour les Assemblées ordinaires annuelles et les Assemblées extraordinaires.

« Huit jours au moins avant la réunion pour toutes autres assemblées ordinaires. »

Le septième alinéa est complété par l'addition in fine du mot « annuelle ».

Et au neuvième alinéa, les mots « prescrits par la loi du 1er mai 1930 » sont remplacés par « prescrits par l'article 31 de la loi du 24 juillet 1867 ».

A l'article 44, sur le premier alinéa ayant trait à l'inventaire annuel.

A l'article 45, sur les mots: « les administrateurs délégués et » qui sont supprimés.

Et sur l'article 52 ayant trait aux actions en justice intentées par les actionnaires et dont le texte a été entièrement remanié.

Deux délibérations du Conseil d'administration susénoncé, en date du vingt-sept décembre mil neuf cent quarante et deux expéditions de la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire d'actionnaires, susénoncée, en date du vingt-neuf mai mil neuf cent quarante et un, ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine, le dix-huit juin mil neuf cent quarante et un.

Pour extrait et mention :
DE RIDDER (Notaire).
21876d

Etablissements MOCH et ODELIN

SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de huit millions de francs
Siège Social :
50, rue Fortia, à MARSEILLE
Succursales :
A PARIS, 6 rue de Téhéran.
A ELBEUF, 1, rue Thiers.
A ROUBAIX, 19, rue de Blanchemaille.
A REIMS, 6, place Aristide-Briand.

Du procès-verbal d'assemblées générales extraordinaires de la Société, en date du 15 mai 1941, il résulte qu'il a été pris les décisions suivantes :

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé le rapport du Conseil d'administration décidant le remboursement immédiat des VINGT MILLE obligations de cinq cents francs chacune, émises en 1923 et a décidé que le remboursement serait effectué à la caisse de la Société, à compter du dix-sept mai 1941, ce remboursement étant effectué au pair, plus la portion de coupon en cours au jour du remboursement.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Gaston DAYMARD comme président directeur général et la nomination de M. VEDIE comme administrateur; elle a accepté la démission de MM. Fernand MOCH, Robert KAHN, anciens administrateurs de la Société.

L'assemblée générale des obligataires, en date du même jour, a accepté le remboursement immédiat des obligations aux conditions prévues par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Des exemplaires enregistrés du procès-verbal de ces assemblées ont été déposés à Marseille et à Paris.

Le Président Directeur Général.
21877d

CESSIONS

Etudes de Me Georges DEBOSQUE, docteur en droit, notaire à Tourcoing, et de Me Jeanne GRUNENBERGER, commissaire - priseur à Tourcoing.

Deuxième insertion

Aux termes d'un procès-verbal dressé par Me Jeanne Grunenberger, commissaire-priseur à Tourcoing, le 12 juin 1941, enregistré à Tourcoing A.J. le 19 juin 1941, F. 101 bis, C. 15,

Il a été adjugé à une personne dénommée dans l'acte, le fonds de commerce de café-restaurant ci-devant exploité à Tourcoing, 1, place de l'Hôtel-de-Ville.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être signifiées, à peine de forclusion, dans les vingt jours de la présente insertion, en l'étude de Me Jeanne GRUNENBERGER, commissaire-priseur, 24, rue Nationale à Tourcoing.

La présente insertion, faite en renouvellement de celle parue dans le « Journal de Roubaix » du 20 juin 1941, a été publiée au B.O. du 28 juin 1941.

Pour seconde insertion
Signé: J. GRUNENBERGER.
21772d

Etude de Me Paul FONTAINE, docteur en droit, notaire à Roubaix, et de Me Marcel SUTILS, commissaire-priseur à Roubaix.

Deuxième insertion

Aux termes d'un procès-verbal dressé par Me Marcel SUTILS, commissaire-priseur à Roubaix, le 11 juin 1941, enregistré à Roubaix A.J. le 19 juin 1941, folio 8, case 2,

Il a été adjugé à une personne dénommée dans l'acte, le fonds de commerce d'entreprise de couverture et plomberie ci-devant exploité à Roubaix, 36, place du Progrès, par la Société en nom collectif Fourneau frères.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être signifiées, à peine de forclusion, dans les vingt jours de la présente insertion, en l'étude de Me Fernand Lefebvre, syndic et liquidateur, 45, rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

La présente insertion faite en renouvellement de celle parue dans le « Journal de Roubaix » du 20 juin 1941, a été publiée au B.O. du 28 juin 1941.

Pour seconde insertion,
Signé : Marcel SUTILS.
21773d

CHERCHE COMMERCE, au besoin café faisant peu d'affaires. Ecrire détails et prix aux init. Z.Y.Y. au Jal. 6221 8d

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me Jean SOILLEUX, notaire à VERMAND (Aisne). Téléphone : 32

A VENDRE par adjudication volontaire

le Jeudi 17 juillet 1941, à 14 heures 30 à la Mairie de Vermand (Aisne)
EN UN SEUL LOT

U